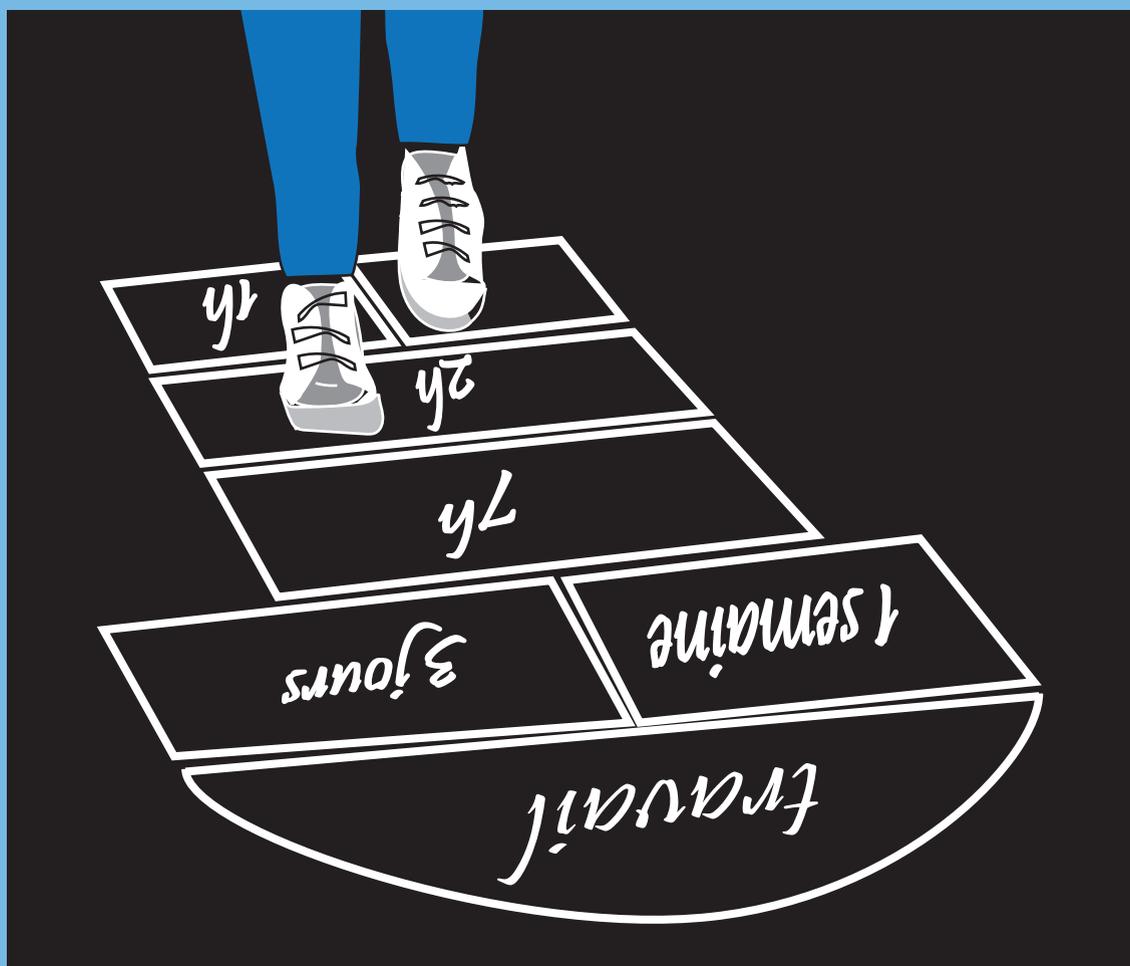


La revue de l'atelier

#11
JUN 2018

Ô TRAVAIL !



QU'EST-CE QUE L'ATELIER?

Afin de remplir au mieux sa mission de veille, d'accueil et d'orientation, le Samusocial de Paris a ouvert un espace d'échanges et de réflexion : l'atelier du Samusocial de Paris. Au rythme de rencontres thématiques trimestrielles, l'atelier propose aux différents acteurs de la lutte contre la grande exclusion de réfléchir sur les pratiques et représentations, savoirs et savoir-faire. La revue de l'atelier offre une trace écrite et un prolongement de ces rencontres.

SOMMAIRE

DOSSIER

LE TRAVAIL COMME OUTIL DE RESOCIALISATION	04
TAPAJ, UNE RÉPONSE À L'ERRANCE DES JEUNES	07
1ÈRES HEURES	09
INTERVIEW D'HÉLIO BORGES	11

REPORTAGE

À LA CONCIERGERIE SOLIDAIRE	12
-----------------------------	----

TÉMOIGNAGES

15

ENTRETIENS

ATELIERS VIE ACTIVE	20
OACAS : UN AGRÉMENT SOUPLE	22

REMERCIEMENTS

Nous remercions Alexis Goursolas, Jean-Hugues Morales et Laure Turchet pour leur participation à la rencontre de l'Atelier qui s'est tenue le 29 mars 2018.

Merci à Vincent Delanoë, Hélio Borges, Catherine Paquemar, Sébastien Juin, Carine, Bruno Rouchy, Marietou, Sophie, François Brégou et Yann Bertaut pour les entretiens qu'ils nous ont accordés.

Merci également à Maurice, Boumezrag, Marian, Alhaj, Florence, Norbert, Fofana pour leurs témoignages.

REVUE DE L'ATELIER - MAI 2018 -

59, RUE LEDRU ROLLIN - 94 200 IVRY-SUR-SEINE

WWW.SAMUSOCIAL.PARIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTINE LACONDE • RÉDACTEUR EN CHEF : STÉPHANE DELAUNAY • RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : JULIA PEKER • DESSINS : S.DELAUNAY • IMPRESSION : STIPA.

LE TRAVAIL :

UN OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Mobiliser les personnes en grande précarité autour de tâches valorisantes et rémunérées, proposer un cadre souple, adapté aux besoins et capacités : la pré-insertion par l'emploi n'est pas un dispositif de plus à emboîter sur le grand lego du champ social et des défaillances du droit commun. Véritable outil d'accompagnement social, le travail à l'heure permet de faire travailler des personnes qui ne seraient pas en mesure de trouver leur place dans le moule ordinaire de l'emploi, animées pourtant d'un vrai désir de produire. Là où un salarié doit habituellement s'adapter à son cadre de travail, c'est ici le cadre qui s'adapte, et l'inversion des perspectives permet de faire des miracles. Instrument de remobilisation, le travail s'inscrit dans une logique de développement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, de réduction des risques et de rétablissement.

LE TRAVAIL COMME OUTIL DE RESOCIALISATION

ALEXIS GOURSOLAS, RESPONSABLE STRATÉGIE ET ANALYSE DES POLITIQUES PUBLIQUES
FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ



À la fin des années 1970, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale se heurtent à un manque d'outils dans l'accompagnement : l'hébergement ne suffit pas à répondre aux besoins des personnes.

Certaines tournent en rond, s'ennuient, minées par un fort sentiment d'isolement social en dépit de la vie en collectivité. Elles se sentent éloignées de la vie des personnes actives, et s'inscrivent par cette activité dans un collectif, à l'intérieur duquel elles s'estiment utiles.

Les CHRS décident alors de proposer des travaux d'entretien en leur sein aux personnes hébergées, en échange d'une rétribution très loin du SMIC. À une époque où le revenu minimum d'insertion n'existait pas, donner une activité aux personnes hébergées permet non seulement de les occuper, de les redynamiser, de garder un lien avec l'exercice d'une activité professionnelle, mais également de leur donner accès à un minimum de ressources. Cette activité aboutit à la création des centres d'adaptation à la vie active, devenus par la suite ateliers d'adaptation à la vie active (AVA).

LES AVA, À LA MARGE DU DROIT DU TRAVAIL

Les AVA permettent de travailler quelques heures, à un rythme modéré, tout en étant accompagné pour que cette activité soit un support de resocialisation, de revalorisation, afin de montrer à des personnes très éloignées de l'emploi qu'elles peuvent travailler avec une équipe, et être rétribuées pour cela même. Grâce à la logique d'accompagnement mise en place, les structures observent des effets positifs de redynamisation, les personnes

retrouvant alors un sentiment d'utilité et une estime d'elles-mêmes.

Les AVA ont toutefois quelques limites. Situé en dehors du droit du travail, ce dispositif se déploie exclusivement au sein du code de l'action sociale des familles et de l'aide sociale qu'il propose dans les centres d'hébergement. Les AVA ne permettent donc pas de salarier les bénéficiaires du dispositif, et ne leur ouvrent pas de droits sociaux. Les personnes ne gagnent qu'un pécule, peu important en termes de ressources, et du même coup peu valorisant.

LA CRÉATION DE L'IAE

Dans la continuité des AVA est alors créé le champ plus vaste de l'insertion par l'activité économique (IAE). Le principe de resocialisation est le même, mais dans le cadre du droit du travail. Les personnes les plus en difficulté, les plus éloignées de l'emploi, sont alors recrutées sous le statut de salarié. Elles travaillent tout en étant encadrées, se resocialisent, apprennent des compétences professionnelles et sociales, reprennent confiance, acquièrent un salaire, et donc des droits sociaux. L'IAE s'inscrit dans une optique de retour sur le marché du travail.

DU TRAVAIL À L'EMPLOI

Les AVA et l'IAE coexistent, mais à partir de

la fin des années 1990 et du début des années 2000, l'IAE monte en puissance et se rapproche d'une logique d'emploi. D'abord rattachée au ministère de la cohésion sociale, l'IAE est confiée en 2005 au ministère du travail et de l'emploi.

De l'idée de mettre les personnes en situation de travail salarié pour qu'elles puissent obtenir des droits et se socialiser, on passe à l'idée de mettre des personnes en situation de travail salarié pour qu'elles puissent retrouver un emploi de droit commun dans une entreprise, et un emploi durable.

L'ensemble du secteur de l'insertion commence à raisonner en termes d'objectifs de retour à l'emploi, d'exigence de productivité, de rentabilité. Une part de plus en plus importante du financement des structures d'insertion dépend des recettes économiques de leurs activités, et l'IAE commence à glisser du travail à l'emploi.

LES AVA EN PERTE DE VITESSE

En parallèle, l'AVA s'effondre en termes de volume et de financement dans les années 2000. On considère petit à petit que l'IAE et les AVA sont une même chose, mais que l'IAE est préférable parce qu'elle ouvre droit à un statut salarié. L'AVA semble alors obsolète.

II Au début des années 2000, l'insertion par l'activité économique se rapproche d'une logique d'emploi.

Sur fond de transferts de budgets du ministère de la cohésion sociale à celui du travail, ce glissement se fait au détriment des vertus socialisantes du travail, au profit de l'idée que le retour à l'emploi est l'objectif. Toute une partie de la population fait les frais de cette évolution : les étrangers en situation administrative précaire, et tous ceux qui sont très loin de l'emploi et ne peuvent se plier aux exigences de rentabilité économique du cadre salarié.

AMÉNAGER LE CADRE

Comment retrouver des solutions de travail pour toutes ces personnes ?

Sans toutefois résoudre l'ensemble du problème, quelques initiatives de terrain ont permis d'aménager le cadre de l'IAE, d'apporter des propositions politiques pour desserrer la contrainte de l'IAE en faveur des personnes éloignées de l'emploi. Elles peuvent désormais rester plus longtemps dans des chantiers d'insertion, et donc être accompagnées plus longtemps. Les contrats de travail peuvent également être plus souples et courts au besoin, lorsque les personnes ne souhaitent pas s'engager dans la durée.

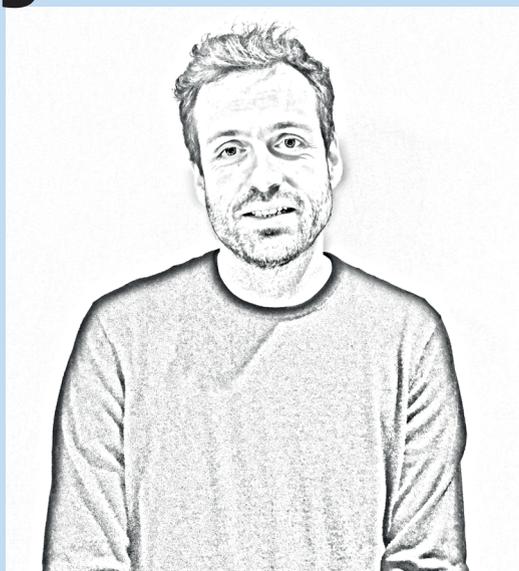
Ces aménagements ne peuvent toutefois résoudre l'ensemble du conflit de valeurs et d'attentes autour du travail. Il est important de pré-

server les AVA, d'engager des coopérations entre acteurs avec des visions différentes du travail, et de soutenir des initiatives telles que Premières Heures ou TAPAJ, qui redonnent place aux personnes les plus fragiles. Le travail n'est pas qu'un emploi, il permet également de resocialiser, et il est donc important que tout le monde puisse y accéder d'une manière ou d'une autre.

Le travail n'est pas qu'un emploi, il permet également de resocialiser.



TAPAJ : UNE RÉPONSE À L'ERRANCE DES JEUNES



JEAN-HUGUES MORALES
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL TAPAJ FRANCE

Travail alternatif payé à la Journée : TAPAJ est un programme adossé à des CAARUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogue), utilisant le travail comme un outil d'accompagnement médico-psycho-social auprès de jeunes en errance. Un travail alternatif à la manche, payé à la journée (TAPAJ), le jour-même, en chèque, échangeable en liquide dans n'importe quel guichet de poste de France. 19 villes portent le programme en France, et 4 sites à Montréal.

UNE RÉPONSE À UN ÉCHEC

Réponse pragmatique à une difficulté cuisante, TAPAJ est un programme initié en 2008 à Bordeaux par des éducateurs de rue de CSAPA (centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) et de CAARUD. Des acteurs du champ médico-social donc, dont l'aller-vers et la réduction des risques sont le cœur de métier, alertés par l'explosion du nombre de jeunes en errance dans le milieu des festivals au cours des années 90, dans le

milieu urbain au début des années 2000. Mis en place à la fin des années 1980 par l'IAE (insertion par l'activité économique), les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) proposaient en effet un niveau d'exigence trop haut en termes de contractualisation, volume horaire, et délai de paiement en fin de mois. Les outils peuvent devenir maltraitants lorsqu'ils sont inadaptés et rigides. Inadéquats, les ACI ont posé à ces jeunes plus de problème qu'ils n'ont proposé de solution, la question des chiens,

des pairs ou de la manche n'ayant pas été anticipée. La rémunération au mois met en difficulté les jeunes lorsqu'ils sont pris dans des logiques temporelles liées à la consommation, et un travail quotidien sur un chantier peut mettre en péril l'appropriation d'un territoire de manche et les dynamiques de groupes.

UNE ERRANCE MULTIFORME

Plus complexe que le stéréotype du punk à chien qui se donne principalement à

voir, la dynamique des jeunes en errance est celle d'une errance multiforme, souvent difficile à discerner dans l'espace public. Le dénominateur commun à tous ces publics, c'est qu'ils ont mis à distance l'insupportable d'une situation et la figure de l'adulte. L'errance est à la fois une souffrance et une revendication, et le temps de la lune de miel avec la rue peut être long. Chiens, pairs et squats tissent des filiations ramifiées étayantes pour ces jeunes baptisés par la rue.

ACCOMPAGNER SANS ASSISTER

Difficile à accompagner, ce public ne demande rien le plus souvent, aussi est-il nécessaire de créer des ponts vers lui. Les jeunes ont très bien compris la tendance à l'assistanat du travail social français : ils savent très bien utiliser ce système pour solliciter des aides d'urgence, sans que ces demandes ouvrent sur un travail d'accompagnement.

PHASE 1 : NI PROJET NI ÉVALUATION

En réponse à ces difficultés d'accroche, TAPAJ propose des marchepieds pour les remobiliser, avec une logique de réduction des risques. La première phase d'accompagnement est très bas seuil et rapide : alors que les aides d'urgence sont envoyées à d'obscurs cénacles, nous proposons au jeune de mobiliser sa force de travail pour travailler dès le lendemain, sans engagement, et toucher à la fin de sa journée de travail un chèque de 40€ pour 4 heures de travail, échangeable sans compte en banque dans n'importe quel guichet de poste, avec une simple attestation de perte de carte d'identité.

40€ correspond à peu près à une journée de manche. Cette rémunération permet donc d'avoir la somme de la manche tout

|| La dynamique des jeunes en errance est celle d'une errance multiforme.

en évitant de faire la manche, ce qui représente une pause souvent appréciable. Travailler 4 heures chez Auchan peut permettre d'échapper à la pression des pairs, omniprésents en squat, et donner l'impression d'être pris pour ce qu'on est en termes de force de travail, plutôt que de se sentir engoncé dans le cliché du jeune avec sa bière et ses chiens.

Même s'il y a un vrai contrat de travail, porté par une association intermédiaire, le faible niveau d'engagement dispense à ces jeunes un sentiment de liberté, sans autre obligation que celle d'appeler la veille pour le lendemain. S'ils décrochent au bout de 2 heures de travail ils sont payés 20€, sans aucune sanction.

Au niveau de cette première phase, les jeunes ne travaillent qu'une fois par semaine, car nous savons que dans la rue, les temporalités sont dynamitées. Dans l'ur-

gence du quotidien répété, Tapaj propose une solution fiable une fois par semaine. Ancrée sur le développement du pouvoir d'agir, cette première phase ne suppose ni projet, ni prérequis, ni évaluation.

Le chèque est remis dans les CAARUD porteurs du programme TAPAJ. En venant régulièrement dans ces structures, pour un café, une douche ou pour toucher leur chèque, les jeunes créent ainsi peu à peu un lien, et peuvent rencontrer les équipes médico-sociales et éducatives. Adossé à ces centres de soin, TAPAJ est un outil de réduction des risques psycho-sociaux, fidèle à l'esprit de la réduction des risques qui s'est structuré sur le drame des années Sida, en proposant à la fois des réponses médicales dans l'urgence (échange de seringues et préservatifs), et un volet social, complémentaire de l'approche médicale.

PHASE 2 : DE QUELQUES HEURES À QUELQUES JOURS

La microtemporalité de la première phase peut ouvrir sur une évaluation de cette micro-action de 4 heures de travail par semaine. Si le jeune a envie d'avancer davantage, il peut basculer sur la phase 2 du programme, motivé par la possibilité d'avoir plus d'argent en passant à 2 ou 3 jours de travail. Les associations intermédiaires avec lesquelles nous travaillons, fortes de leur expertise sur l'emploi, sensibilisent alors les jeunes sur l'importance de répéter d'un jour à l'autre une certaine qualité de travail et de présentation de soi. Il ne s'agit pas nécessairement de travailler plus d'heures, mais plusieurs jours consécutifs, et de s'intégrer à une équipe. Le contrat est le suivant : le jeune vient,

nous lui fournissons plus d'heures, nous nous adossons au CAARUD pour mettre à jour sa situation médico-sociale, en fonction de sa situation spécifique. Le jeune est alors orienté vers le soin, des parcours sociaux, pour mettre à plat ses amendes, ses problèmes judiciaires, échelonner ses dettes, et engager ainsi un accompagnement global.

PHASE 3 : UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL

La dernière phase de TAPAJ est celle des sorties extérieures, pendant laquelle nous nous concentrons sur le parcours de soin global.

Sur le site historique de Bordeaux, le taux de sorties positives est de l'ordre de 45%. La sortie positive n'est pas spécifique-

ment une sortie vers l'emploi, mais une prise en charge par rapport à l'emploi, au parcours de soin, de santé, de justice. La difficulté est de sculpter des items d'évaluation propres à valoriser ces différentes manières de se réapproprier son parcours.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

Financé par 25 fondations et entreprises ainsi que sur des financements publics, le modèle économique permet de mettre en place un écosystème large. Les plateaux de travail de Bordeaux, le site initial, sont financés à 30% par la municipalité, et à 70% par des acteurs privés. Cette structuration donne une souplesse aux réponses singulières qui peuvent être apportées.



©Benoit de Haas

Afin de pouvoir répondre à la demande de travail des personnes dormant dans la rue et à leurs difficultés à rentrer dans le cadre de l'emploi, Emmaüs Défi propose en 2009 le travail à l'heure à certaines personnes rencontrées en maraude. En 2011, le soutien de la Ville de Paris permet de mettre en place le dispositif premières heures (DPH), en finançant des activités rémunérées pour

des personnes en situation de grande exclusion. Aucune durée minimum de travail ne vient filtrer les capacités d'embauche : le salarié peut travailler d'abord 1 heure par semaine, puis évoluer jusqu'à 24h maximum par mois. Limité à une durée de 1 an et non renouvelable, le DPH peut être interrompu en cas de soins ou de situation particulière. Les personnes sont payées au

SMIC, avec une prime précarité de 10%.

D'abord conçu pour 300 personnes, le DHP permet à ce jour d'en accompagner 400, réparties dans 18 structures parisiennes qui demandent à faire grossir le nombre d'agréments et à essayer dans d'autres villes, afin de permettre à davantage de personnes de travailler.

Le dispositif se structure autour de trois acteurs clés : la personne accompagnée, l'orienteur, qui a la possibilité d'être présent 4 heures par semaine avec la personne orientée sur son lieu de travail, et l'association qui propose du travail.

Les différentes associations engagées dans le dispositif propose des activités diverses, certaines créant de nouveaux métiers. L'association Carton plein propose ainsi un panel d'activités autour du rempli de cartons : récupérer les cartons à vélo auprès de particuliers ou de magasins, décoller les cartons, les ranger, accueillir les clients, tenir la caisse, découper en copeaux les cartons invendables, faire des déménagements à vélo. L'Alternative urbaine emploie des personnes en situation de précarité pour animer des balades à travers Paris ; La Chorba, le CASVP et la Mie de Pain proposent des activités de mé-

nage ; La Cloche offre une activité professionnelle autour de la confection de biscuits bio. La liste n'est pas exhaustive, elle reflète la diversité des tâches proposées pour mobiliser les personnes autour d'une activité susceptible de leur correspondre, de les encourager à prendre confiance progressivement dans leurs capacités, et de les confronter à des degrés divers à un cadre professionnel.



L'expérience 1^{ères} heures au Samusocial de Paris



Depuis octobre 2017, le Samusocial de Paris s'est lancé dans l'expérience des premières heures. Financé pour 10 personnes, 7 personnes ont d'ores et déjà intégré le dispositif : cinq personnes travaillent ou ont travaillé avec les équipes de la logistique et des travaux pour la maintenance des véhicules et la réalisation de petits travaux. Une personne travaille avec le PHRH pour la préparation de colis de première nécessité. Une personne s'occupe de tenir un vestiaire dans un centre d'hébergement d'urgence. Deux personnes ayant participé au dispositif travaillent désormais dans un chantier d'insertion.

« Ces emplois leur permettent de sortir du centre, où souvent elles s'ennuient, et de retrouver une dynamique. Pour certaines, cela permet aussi de débloquer des aides, RSA et couverture sociale. En parallèle, certaines de ces personnes suivent une formation en français, indispensable dans leurs cas pour devenir autonome et accéder à l'emploi. Tout se fait en lien avec les conseillères sociales, ce qui permet un véritable accompagnement global. Nous construisons ensemble leur projet professionnel, et un parcours adapté aux besoins de chaque personne. »

Vincent Delanoë, encadrant technique pour le DPH au Samusocial de Paris

INTER- VIEW

Hélio Borges, responsable du DPH à Emmaüs Défi, à l'origine du dispositif parisien

Dans quel contexte avez-vous créé ce dispositif ?

En 2007, au moment où les Enfants du Canal faisaient pression sur les médias pour qu'on héberge les SDF. Moi je sentais que le plus important pour les aider et changer la situation, ce n'était pas d'héberger les personnes mais de les occuper, de trouver des outils différents pour travailler l'accompagnement, et de les avoir sous la main. Pour ceux qui ont de gros problèmes d'addiction ou des problèmes psychiatriques, on ne peut pas les envoyer sur des chantiers d'insertion. Leur présence est trop aléatoire et fragile, donc j'ai réfléchi à un moyen de les faire travailler à l'heure. L'association Atoll faisait déjà ça depuis longtemps. Au bout de deux ans, la Ville de Paris a mis en place le DPH.

Quelles sont les personnes orientées sur le dispositif ?

Les personnes sont toutes orientées par les maraudes, le dispositif s'adresse à ceux qui sont dehors, pas à ceux qui sont hébergés. Les fiches de paye favorisent dans un second temps l'hébergement, car les personnes peuvent alors y contribuer financièrement. En moyenne, les personnes sont logées au bout de trois mois grand maximum quand elles travaillent ici.

Comment se fait le lien entre le DPH et l'embauche à Emmaüs Défi ?

9 personnes sur 10 sont embauchées après en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion). En principe, le DPH c'est maximum 24 heures par mois, mais entre 24 heures et les 104 heures par mois d'un chantier d'insertion, il y a un fossé. Ce n'est pas réaliste. Le premier mois, quand les personnes arrivent, je leur donne une

activité et les confie à leur éducateur, on fait doucement connaissance. La Ville ne finance pas plus que 24 heures par mois pour les personnes en DPH, mais Emmaüs Défi paye de sa poche pour les faire travailler davantage, afin qu'elles se préparent de manière plus réaliste aux contraintes de la vie active. C'est très variable, mais la moyenne ici est entre 40 et 50 heures par mois. Les personnes restent environ quatre mois en DPH avant de basculer sur un CDDI. Cette possibilité de monter en charge en temps de travail et de basculer sur un chantier d'insertion, c'est essentiel à mes yeux. Sinon, proposer un an de DPH, ça n'a pas de sens.

Combien de personnes sont en DPH ?

En 2017 nous avons embauché 27 personnes. 25 sont passées en CDDI (2 ont été incarcérées, 2 sont rentrées dans leur

pays). En CDDI nous avons 140 personnes. Elles peuvent rester jusqu'à 5 ans, mais ce sont les plus vieux ou fragiles qui restent si longtemps. En général les personnes restent maximum 3 ans en CDDI avant d'être embauchées sur le marché classique de l'emploi.

Les personnes sont-elles payées à la fin du mois ?

Oui, mais je peux leur donner aussi au fur et à mesure en liquide la moitié de leur argent. Se saouler avec l'argent qu'on a gagné, ça fait un choc, c'est une évolution.

A quoi sert le DPH ?

A mes yeux c'est un outil d'accompagnement, et non une première marche dans l'insertion économique. La distribution de vêtements aux migrants qui se fait à l'église Saint Bernard dans le 18ème par exemple, je la confie exclusivement aux personnes en DPH. Travailler pour d'autres qui sont dans des situations encore plus difficiles que soi, c'est important. Ça casse l'idée qu'on ne sert à rien.

Les éducateurs restent 4h par semaine avec les personnes sur le lieu de travail. En dehors de cet accompagnement sur le DPH, il n'est pas envisageable de passer 4h par semaine avec son référent ! La relation change, on sort du cadre social vertical. Ça permet de faire avancer les dossiers, et de se dire des choses qu'on ne dirait jamais dans un bureau. A Emmaüs Défi nous passons du temps à conduire des camions. Ce temps-là permet une complicité particulière. Quand je conduis, les personnes savent que je ne les regarde pas en face, et c'est là que j'ai pu aborder des questions très douloureuses sur les violences sexuelles par exemple.

Catherine Paquemar, responsable de l'accompagnement à Emmaüs Défi.

Comment s'articulent le dispositif premières heures et le chantier d'insertion ?

Je suis arrivée à Emmaüs Défi en 2008. A l'époque, le travail à l'heure n'existait pas. Le chantier d'insertion de la rue Riquet a été créé après l'occupation du Canal Saint Martin, car nous avons ressenti le besoin de faire travailler les gens à la rue et d'utiliser le travail comme un outil d'insertion, pour permettre aux TS de débloquent des situations d'hébergement ou de soin. Au début ce n'était pas possible légalement. Nous avons donc pris appui sur les chantiers d'insertion pour faire travailler des personnes très éloignées de l'emploi, en collaboration directe avec les travailleurs sociaux de structures ou les éducateurs de rue, et non avec Pôle Emploi. Parallèlement nous avons réfléchi à un moyen légal de faire travailler des personnes sur des temps courts, en lien avec des maraudes qui connaissaient bien les personnes concernées. Financièrement c'était compliqué, car nous devions payer pour que des gens viennent travailler. Nous avons donc cherché un moyen de prendre en charge ce coût, et d'essayer cette expérimentation. La Mairie de Paris nous a permis de mettre en place le DPH. La fluidité entre le DHP et le chantier d'insertion est un grand atout. Les orientations du DPH sont prioritaires sur notre chantier d'insertion. 30% des personnes sur le chantier viennent du DPH, et 70% des personnes sur le DPH passent sur le chantier d'insertion en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion). Le salarié ici sent cette promesse d'emploi, et cela le motive.

Quelles sont les attentes de vos tutelles ?

Au regard de notre tutelle, la direction du travail, nous sommes une structure qui doit ramener vers du travail durable, mais nous bataillons pour faire valoir d'autres objectifs : l'hébergement, la santé. La direction du travail nous dit que nous sommes une structure d'insertion par l'activité économique, et que la priorité n'est pas de travailler avec des personnes en grande précarité. Il nous faut donc avancer sur cette arête entre le social et l'économique. Les tutelles ont de tels objectifs de sortie que cela fait dériver le dispositif en faveur des personnes les plus proches de l'emploi, mais le travail est à nos yeux un outil de retour à l'emploi, aussi bien qu'un outil pour l'hébergement et la santé. Le dispositif des ateliers et chantiers d'insertion (ACI) a été créé pour les personnes les plus éloignées de l'emploi, et comme nous sommes évalués sur le critère du taux de retour à l'emploi, nous devons être vigilants à ne pas dévier, et continuer à travailler avec ceux qui ont de gros problèmes d'alcool par exemple, en les accompagnant au mieux de manière globale.

CON SOLIDARI REPORTA



CONCIERGERIE SOLAIRE

TRAVAIL D'ÂGÉ

Paysage de chantier sur le site des Grands Voisins.

Le restaurant a fermé ses portes, la plupart des associations sont parties, des structures d'hébergement ont disparu, le vide et les travaux succèdent au bouillonnement intense de ces dernières années, avant le lancement en avril prochain de la deuxième phase du projet citoyen.

Cette deuxième phase s'achèvera en 2020, l'expérimentation laissant alors la place à un éco-quartier. Installée sur le site depuis 2015, la Conciergerie solidaire est une antenne d'Aurore destinée à créer sur place des possibilités de travail pour des personnes en situation d'insertion. Distribution et vente de repas, nettoyage du site et travaux de voirie, espaces verts, bibliothèque, mise à disposition auprès d'entreprises basées sur le

site : la chocolaterie Mon jardin chocolaté, les Fleurs d'ici, les boîtes à champignons, la mise en conserve, la production de miel. Depuis sa création, la Conciergerie a accueilli et encadré 65 personnes, majoritairement des hommes. La plupart des personnes ont été orientées par des structures d'hébergement du site (67%), et les autres proviennent pour la grande majorité de services de maraudes. Coordinateur de la Conciergerie, Sébastien Juin voit le dispositif comme « un outil éducatif qui permet un travail social horizontal. Lorsque les éducateurs accompagnent les personnes sur leur lieu de travail, elles travaillent avec elles, et rien ne les distingue des personnes accompagnées. Nous sommes très vigilants à ce que le dispositif reste un outil social, et à ce qu'il ne substitue pas à

une solution au manque de travail. Le travail est parfois la seule manière d'approcher des personnes en très grande précarité, qui vivent à la rue depuis de longues années. »

Hébergée avec son mari depuis 7 mois au CED, Gilda a travaillé au restaurant du site. Maintenant que le restaurant a fermé, elle sert les repas dans l'espace convivial de transition qui a ouvert depuis quelques jours. « En Roumanie j'ai travaillé 23 ans au guichet à la Poste, puis dans un magasin où je n'étais pas déclarée, avant de faire des ménages pour des personnes âgées. Nous sommes venus en France parce que mon mari avait une opportunité de travail, mais à notre arrivée à Gallieni, nous n'avons trouvé personne. Nous avons vécu dans une cabane du côté de Bercy, avant de subir des vols.



À notre arrivée à Paris j'ai fait quelques ménages, des marchés. Ici c'est un endroit très agréable pour travailler. Je fais l'effort de parler en français. Je travaille en moyenne 24h par mois au restaurant, et je gagne environ 200€, qui me permettent d'acheter à manger au Lidl du quartier. Quand mon contrat prendra fin en septembre j'aimerais continuer à travailler, je suis accompagnée à Pôle Emploi pour trouver un emploi dans un magasin, auprès de personnes âgées ou dans la restauration, je suis ouverte à beaucoup de possibilités. Mon mari lui travaille également en Premières Heures à l'association Carton Plein. Quand nous gagnerons suffisamment nous pourrions peut-être faire un dossier pour demander un logement social. »

Jeune entrepreneuse sur le site des Grands Voisins, Carine a monté une chocolaterie artisanale bio, "Mon jardin chocolaté", après une année d'expérimentations gourmandes dans sa cuisine. Le parfum du chocolat permet aux visiteurs de trouver facilement leur chemin jusqu'à son petit atelier. Peu de temps après son arrivée fin 2015, elle a pris des personnes en premières heures.

« J'ai employé d'abord une dame roumaine qui est aujourd'hui en chantier d'insertion à Emmaüs. Ça s'est bien passé avec elle, mais il fallait gérer sa personnalité assez autoritaire. Elle se prenait pour la reine du labo, ce n'était pas toujours facile de l'encadrer. Elle a été remplacée par Cristina, qui avait un peu le même profil mais était beaucoup plus humble, elle bossait vite et bien, se mettait des petits défis, et se fixait pour but que je l'aide le moins possible. Par la suite j'ai eu davantage de besoins. J'ai eu avec moi un jeune homme psychotique qui n'a pas supporté d'être cantonné à l'espace du laboratoire, et de faire des tâches trop répétitives. C'était sa première

expérience d'accès à l'emploi, et il a tout lâché. Il a été remplacé par Philippe, qui avait déjà une formation de pâtissier et s'est montré très débrouillard et agréable. Aujourd'hui il est chauffeur aux Restos du Cœur pour les deux ans à venir, avant de partir à la retraite. Travailler avec ces personnes aux parcours de grande précarité demande plus d'ouverture d'esprit, de souplesse et de tolérance. Je fais davantage attention à leur confier des tâches qui leur correspondent, ça prend plus de temps, mais j'ai besoin qu'ils assurent, que le travail soit vite et bien fait. A ce jour j'ai trois personnes trois heures par semaine chacune. L'un d'entre eux a des problèmes d'addiction, il

est en manque le matin, j'essaie de lui mettre des petits défis. Dès que j'ai une alerte j'en parle aux salariés de la Conciergerie, nous pouvons nous concerter. »

Dans la version V2 du site des Grands Voisins, la Conciergerie proposera également aux personnes de faire l'accueil des visiteurs sur le site, et de s'occuper du courrier. « Ce que je retiens de la première phase, confie Sébastien Juin, c'est que le restaurant aidait beaucoup à la reconstruction, à l'estime de soi en permettant de créer des liens autrement. C'est un moment et un espace où chacun est comme tout le monde. »



TÉMOI- GNAGES

MAURICE EST ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ DANS LE CAARUD EGO D'AURORE. IL TRAVAILLE NOTAMMENT SUR LE PROGRAMME STEP D'ÉCHANGE DE SERINGUES.

« Il n'y a pas que l'insertion par le travail. Le travail à l'heure est un outil d'accompagnement pour les personnes éloignées de tout (emploi, hébergement, démarches administratives), un outil pour passer du temps avec elles, et savoir mieux appréhender l'accompagnement. Je privilégie cet outil quand l'accompagnement est difficile, ça permet de faire ce qui n'a pas pu être fait jusqu'ici.

Pour Boumezrag il faut tout refaire, y

compris une demande d'hébergement au SIAO. En passant du temps avec lui je l'encourage à aller à la Mairie demander un logement social. Au niveau de l'accueil de jour collectif, un tel accompagnement ne pourrait pas être réalisé.

L'idéal pour moi est de partir du collectif pour aller vers l'individuel. Je connais Boumezrag depuis six mois (cf. témoignage p.18). Ces quatre derniers mois m'ont permis de me faire une idée de sa motivation à travailler. Je lui ai donné une feuille de route avec toutes les démarches à faire, ça me permet de jauger de son autonomie. Dans un premier temps il faut être inscrit à Pôle Emploi pour avoir une fiche IAE, et un numéro de CAF. L'idée n'est pas de faire à la place de la personne, mais de l'accompagner si besoin. Boumezrag est très autonome, donc il a tout fait seul. Souvent c'est plus compliqué, ce n'est pas parce que la

personne veut qu'elle peut.

La dernière personne que j'ai accompagnée dans le cadre du DPH avait 60 ans. L'objectif premier était de travailler sur l'estime de soi, et à partir de là de trouver un hébergement qui tienne.

Je travaille dans le social depuis 20 ans, et j'accompagne des personnes dans le cadre du DPH depuis trois ans. J'ai accompagné plus de 20 personnes. Certaines ont continué à travailler. Toutes ont été hébergées, sauf une. Quelques-unes ont trouvé du travail en dehors du champ de l'insertion, et pour la plupart, cela leur a permis de mieux maîtriser leur consommation, de passer d'une consommation intense et impulsive de type craving, à une consommation récréative. Dans la rue les gens qui consomment tournent en rond, ils consomment pour tuer l'ennui, le temps vide rend fou. »

Je manque beaucoup de confiance en moi, j'ai très peur du regard des autres.



FLORENCE

Florence est hébergée au centre d'hébergement Romain Rolland depuis septembre, dans une chambre seule. Depuis 2 semaines, elle travaille dans le cadre du DPH au siège du Samusocial de Paris.

En quoi consiste votre travail ?

Je fais trois heures par semaine pour le moment. Là j'ai préparé des troussees de toilettes que les enfants hébergés en hôtel vont pouvoir offrir pour la fête des mères. C'est ma première expérience de travail, avant je ne savais pas quoi faire, mais là ce qu'on m'a proposé m'a motivé tout de suite.

Qu'est-ce qui vous motive ?

Ce qui me plaît, c'est le sentiment d'aider les autres.

Avez-vous déjà été inscrite à Pôle Emploi ?

Oui mais j'ai été rapidement radiée, j'ai raté des rendez-vous.

Le dispositif premières heures vous convient-il mieux ?

Oui. Pour une première expérience de travail, je préfère être passée par ce dispositif. Je manque beaucoup de confiance en

moi, j'ai très peur du regard des autres.

Depuis combien de temps êtes-vous en galère ?

Depuis mars 2016. Je dormais dans les stations de métro et RER, et la journée j'allais à l'accueil de jour de Charenton. J'étais au chaud, donc je ne cherchais pas à en faire plus.

Vous touchiez le RSA ?

Non, je faisais avec la manche. Là je vais avoir la fierté d'aller toucher mon argent. Ce sera ma première paie.

Qu'aimeriez-vous faire professionnellement, par la suite ?

J'aimerais pouvoir travailler dans le social. Un travailleur social du Busasbri m'a parlé de contrat d'insertion professionnel travailleur pair, c'est ça que j'aimerais faire



MARIAN

« Je suis roumain, j'ai 59 ans. Je suis en France depuis octobre 2010. J'ai dormi cinq ans dans un bois à Rosny, puis dans un tunnel de la petite ceinture. Un éducateur m'a trouvé dehors en octobre 2015, il m'a proposé du travail. Au début je n'avais pas confiance. Il m'a trouvé un logement à Championnet dans un centre d'hébergement, puis j'ai travaillé. Pendant six mois j'étais à l'atelier textile, puis j'ai signé un contrat avec Emmaüs Défi pour un CDDI. Ça a été utile d'avancer progressivement par paliers. Je suis au standard, 20 heures par semaine. Je n'avais jamais travaillé avec un ordinateur auparavant. Depuis 2016 je suis en HLM à Noisy le sec. J'ai 46m², un balcon de 10m². »

Je n'avais jamais travaillé avec un ordinateur auparavant.

ALHAJ

« Je suis soudanais. J'ai quitté mon pays à cause de la guerre. Je suis arrivé à Calais en 2014. A cette date ils faisaient les papiers rapidement si on demandait l'asile. La CNDA m'a accordé un titre de séjour de 10 ans. Pendant 2 ans j'ai vécu en tente à Calais, avec des personnes de ma communauté. J'ai rencontré Hélios là-bas, et quand je suis venu à Paris, il m'a aidé à travailler à Emmaüs Défi. Je suis là maintenant depuis 1 an, pour 20 heures par semaine. J'ai dormi chez un particulier pendant six mois, avant de trouver une résidence sociale. Je gagne 800€ par mois. La CAF doit me donner 200€, même si depuis octobre j'attends toujours. Mon loyer s'élève à 400€. Je dois aussi envoyer de l'argent à ma famille. J'ai fait des études de littérature américaine, j'écris des nouvelles, des histoires pour enfant, et de la poésie. Ici je fais du montage de meubles. »



BOUMEZRAG

« Je suis venu en France pour travailler en 2017. J'ai fait des demandes dans l'interim, mais sans succès. Je consomme un peu de crack. Là où je dors, au Sleep-In, quelqu'un m'a conseillé de demander à Maurice de m'aider à chercher du travail. Il m'a donné une feuille avec toutes les démarches à faire. Au Sleep-In, il faut appeler tous les jours, j'ai une place si j'ai de la chance. Ici à Emmaüs Défi on part à l'entrepôt récupérer du matériel, on le teste au magasin de Riquet. Pour le moment je travaille 4h par semaine. Le travail me repose moralement, ça me sort de la rue. Le lundi quand je suis à Emmaüs Défi c'est un havre de paix, sinon les autres jours je vais à Ego ou dans d'autres associations. »

Le travail me repose moralement, ça me sort de la rue.

KIM

« Il y a deux ans je vivais en couple avec un homme qui me battait. Nous buvions beaucoup, et quand j'étais saoule, il me faisait signer des chèques. Si j'étais restée avec lui je serais devenue une épave. Quand je l'ai quitté, j'ai fait deux semaines dehors. Je passais mes journées à l'hôpital Bichat, et les nuits je squattais dans les immeubles où je pouvais rentrer sans code, quand je n'avais pas de place au 115. Depuis décembre 2016 je suis

au centre d'hébergement d'urgence pour femmes du Samu-social de Paris Jean Rostand. Après avoir terminé mes

Je n'ai pas travaillé depuis 2003. J'aurais aimé être décoratrice, chez moi j'aime bien déplacer les objets.

études j'ai fait des petits boulots : j'ai rangé les rayons de Monoprix, travaillé comme vendeuse dans une boulan-

gerie, gardé des enfants dans une clinique, et pour mon dernier emploi, j'étais serveuse dans une brasserie. On me

déclarait et on me payait à mi-temps, et on me faisait travailler un temps plein. Aujourd'hui j'ai l'allocation

adulte handicapé, j'aimerais travailler dans un ESAT, mais ils ne proposent pas de mi-temps, et j'ai la santé trop fragile pour un temps plein. Depuis trois semaines, j'ai été embauchée pour tenir le vestiaire du centre où je dors, dans le cadre d'un contrat premières heures. Je n'ai pas travaillé depuis 2003. J'aurais aimé être décoratrice, chez moi j'aime bien déplacer les objets, donc le rangement d'habits ça me plaît. »



Eclaireur urbain pendant une année au sein de l'association Alternative Urbaine, Norbert a fait découvrir le site des Grands Voisins à des riverains curieux.

Comment avez-vous connu l'Alternative urbaine ?

Lors de Nuit debout. J'y allais presque tous les soirs pour faire un peu la manche. J'y ai rencontré une fille qui m'a parlé de cette association et des balades urbaines. Je suis entré en contact, et tout est allé très vite, j'ai fait un entretien et j'ai été embauché.

Comment vivez-vous ?

Je vis depuis trois ans dans une chambre d'hôtel, qui coûte 850€ par mois. En cumulant le RSA et les APL je touche 750€ par mois. Je gagne assez bien ma vie en faisant la manche, qui me permet de gagner environ 50€ par jour.

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai été chef cuisinier 20 ans. Je n'ai pas diplôme,

je me suis formé sur le tas en bougeant, j'ai commencé comme commis. J'ai arrêté de travailler il y a quatre ou cinq ans, à cause du stress, d'une dépression et d'une opération de la hanche qui me handicape pour porter des poids trop lourds. Entre ça et mon expérience à l'Alternative urbaine il n'y a rien eu. J'ai fait cuisinier trois mois mais on me prenait pour un larbin, on me faisait faire la plonge, les commandes, on me mettait la pression. .

Comment s'est déroulée votre expérience à l'Alternative urbaine ?

Je faisais environ six heures par semaine minimum, en fonction des besoins. Mon rôle était de faire visiter le site des Grands Voisins, et ça ne m'apportait que de la joie. Je faisais mon travail avec beaucoup d'humour, dans une équipe formidable, très conviviale, et presque familiale. J'aurais aimé pouvoir continuer. Alternative urbaine m'a beaucoup aidé au niveau relationnel, social, dans mes démarches administratives. Aujourd'hui je viens de temps en temps, Shirley [la travailleuse sociale] m'aide

dans ma recherche d'emploi.

En quoi consistaient ces balades urbaines ?

Je donnais toutes les explications sur le lieu, sur les associations qui y sont installées, qui normalement ont toutes vocation à aider les personnes dans la précarité. Dans la nouvelle version du site, il y aura 50% de logements pour personnes défavorisées, 25% pour des personnes aisées, et 25% pour des niveaux de vie intermédiaires. Il y aura également des crèches, un grand jardin, et de l'agriculture urbaine.

Que faites-vous aujourd'hui ?

Je ne peux pas rester inactif entre les quatre murs de ma chambre d'hôtel, alors je remplis mon temps en allant dans les associations, pour éviter l'ennui et la dépression.

Comment faites-vous aujourd'hui pour chercher du travail ?

Par Pôle Emploi, et Shirley. Elle m'a mise en lien récemment avec un chantier d'insertion, mais ça n'a pas fonctionné. J'ai parlé de mes problèmes de santé, et je crois que c'est ça qui a bloqué. L'objectif que j'ai fixé avec Shirley est de faire deux candidatures par mois.

Qu'aimeriez-vous faire ?

Etre dans le social. On m'a bien aidé, j'aimerais maintenant renvoyer la balle, ou alors travailler avec des enfants, mais je prendrai tout, même caissier. Pôle Emploi me propose systématiquement des postes dans la cuisine, mais c'est ma limite. Je ne peux plus mettre les pieds dans une cuisine, sauf pour les amis.

ENTRETIENS



BRUNO ROUCHY, RESPONSABLE TECHNIQUE DES AVA À L'ACSC, MARIETOU ET SOPHIE, ASSISTANTE SOCIALE ET ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE.

Depuis 1985, la Cité Myriam de l'Association des Cités du Secours Catholique (ACSC) propose à certaines personnes qu'elle héberge des ateliers d'adaptation à la vie active (AVA), autour de trois types d'activités : cuisine, ménage et bâtiment.

Dans quel contexte ont été créés les AVA ?

Bruno Rouchy : Les personnes hébergées étaient orientées vers l'emploi, mais sans grand succès, car elles semblaient trop fragiles. Les AVA ont été créés pour pallier ce besoin de travailler, occuper les personnes, pour le respect du lieu, et pour l'économie de la structure, mais cette donnée économique n'est pas une priorité. Nous nous adaptons aux rythmes et difficultés des personnes hébergées. Certains travaillent le matin seulement, d'autres l'après-midi. Certains ne viennent pas pour travailler, mais pour retrouver une vie sociale et des repères. Nous établissons des contrats personnalisés, précisant et réajustant au fur et à mesure

les objectifs de chacun. Notre but général est de rassurer, de redonner confiance, d'aider à rebondir. Lorsque les résidents finissent par nous reprocher qu'on les exploite, c'est qu'ils sont prêts à aller travailler.

Que font les AVA ?

Bruno Rouchy : Le ménage et la cuisine sur le CHRS (80 000 repas à l'année), les travaux sur le CHRS ainsi que sur l'ensemble des logements passerelles, appartements de coordination thérapeutique et sur la maison-relais. La Cité Myriam héberge entre 960 et 1500 personnes selon les périodes, nous sommes la plus grosse structure de l'ACSC. Les personnes hébergées sont accompagnées par des encadrants techniques qui ne sont

pas des travailleurs sociaux mais des professionnels du métier, pour qu'on soit au plus près du monde réel du travail.

Combien sont rémunérées les personnes ?

Bruno Rouchy : 10€ la demi-journée, ce qui fait environ 360€ par mois pour ceux qui travaillent 35 heures. Ce n'est pas un salaire mais un pécule, déclaré à l'URSSAF, cumulable avec le RSA sans en réduire le montant. L'argent est versé

toutes les semaines en espèces. L'AVA permet de rémunérer des personnes sans papiers.

En quoi l'AVA est-il un outil de travail social ?

Marietou : Les AVA sont surtout un terrain d'observation. Les assistantes sociales repèrent des choses dans l'accompagnement social, les encadrants techniques en repèrent d'autres. Varier les contextes est décisif.

|| L'atelier offre un terrain de jeu à la personne pour qu'elle se découvre.

Sophie : L'atelier offre un terrain de jeu à la personne pour qu'elle se découvre. Il y a beaucoup plus d'interactions dans ce contexte que dans celui de l'entretien avec le travailleur social. La médiation de l'activité est un moment riche. L'atelier a un goût de monde normal, les encadrants parlent foot, voiture, ils ne sont pas dans une relation d'assistance, et les personnes réalisent des choses concrètes, mais dans un environnement plus protégé que le monde du travail.

Avez-vous remarqué une évolution des AVA depuis leur création ?

Bruno Rouchy : Je suis là depuis 20 ans. Il y a de moins en moins de demande pour travailler en AVA. Le public de l'hébergement est plus fatigué, avec de longs parcours d'errance et des démarches de soin à faire. Nous accueillons en moyenne entre 22 et 30 personnes.

Combien de temps les personnes restent-elles en AVA ?

Bruno Rouchy : En moyenne un an, un an et demi, même si

dans la loi c'est 6 mois. Pour les personnes sans papiers c'est souvent plus long.

Avez-vous le projet de proposer de nouveaux ateliers ?

Bruno Rouchy : Non, car nous sommes là pour aider les gens à sortir, pas pour les tenir captifs.



FOFANA

Je suis hébergé depuis 8 mois à la Cité, et je travaille quasiment depuis le début, je fais le ménage. Ça m'arrange bien, ça me permet de passer la journée et de bouger un peu, sinon je m'ennuie. Ma demande d'asile a été déboutée, du coup je suis sans papiers et je ne peux pas travailler. Avant j'ai travaillé avec les papiers de quelqu'un d'autre, comme maître-chien dans la sécurité, puis dans le bâtiment, mais de nos jours c'est devenu très compliqué de trouver du travail au noir, la plupart des patrons qui embauchent ne payent pas.

**ENTRETIEN AVEC FRANÇOIS BRÉGOU,
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL DU PÔLE PROSTITUTION À L'ASSOCIATION AUX CAPTIFS, LA LIBÉRATION ET YANN BERTAUT, ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ À L'ACCUEIL LAZARE.**

L'accueil de jour Lazare, de l'association Aux captifs, la libération, accueille des jeunes hommes en situation de prostitution dans le Bois de Boulogne. Pour permettre aux jeunes accueillis de se mobiliser autour d'une activité valorisante et valorisée, l'association a demandé un agrément OACAS (organisme d'actions communautaires et d'activités solidaires), qui permet de verser une rétribution aux personnes dans le cadre d'une activité solidaire.

|| L'agrément OACAS permet à des personnes en situation irrégulière d'avoir une activité source de revenus qui peut être valorisée dans le cadre de leurs démarches d'intégration.

Que faites-vous à l'accueil Lazare ?

Notre mission première est de faire des tournées de rue dans le Bois de Boulogne « à main nue », c'est-à-dire sans aucune distribution, pour créer des liens avec des jeunes en situation de prostitution. Si les personnes en expriment le besoin, nous pouvons leur proposer une prestation. Nous avons 6 antennes parisiennes, dont celle de Lazare près du Bois. C'est un accueil de jour où les jeunes peuvent prendre une douche, un petit déjeuner, se poser et se reposer. Nous y proposons entre autres choses des activités, des séjours de rupture, de l'accompagnement sur l'accès aux droits élémentaires, avant de passer le relais à d'autres professionnels.

Dans quel contexte avez-vous développé des activités rémunérées ?

Les jeunes accueillis ici vivent autour d'une économie de la prostitution, de la délinquance et du travail au noir : pour répondre à leur demande de pouvoir exercer une activité, l'association a demandé un agrément OACAS en 2015, qui leur permet d'apprendre

les codes du marché du travail. Certains jeunes viennent à l'antenne depuis 15 ans. Quelques-uns nous demandaient de l'aide pour arrêter d'errer dans les rues, avoir un but le matin, et quelque chose à faire de leurs mains.

Qu'est-ce que l'agrément OACAS ?

Cet agrément a été établi pour officialiser le statut des Compagnons d'Emmaüs. Il permet de constituer une communauté autour d'une activité pourvoyeuse de ressources, à partir desquelles un pécule peut être versé à chacun des communautaires. L'agrément OACAS permet à des personnes en situation irrégulière d'avoir une activité source de revenus qui peut être valorisée dans le cadre de leurs démarches d'intégration.

Pourquoi avoir demandé l'agrément OACAS plutôt qu'un statut d'AVA ?

Les AVA s'intègrent dans le statut légal des CHRS, ils sont financés par l'aide sociale de l'Etat. Le développement des AVA n'est pas une priorité de l'Etat aujourd'hui.

Quel type d'activité propo-

sez-vous ?

Des chantiers dans le bâtiment, pour de la rénovation simple de locaux : peinture, pose de carrelage, de parquet, ou des déménagements.

Combien de personnes accompagnez-vous ?

Cinq personnes font partie actuellement de l'OACAS et font preuve d'une grande motivation. Trois d'entre elles sont prêtes à sortir du dispositif pour accéder à un emploi de droit commun.

Combien de temps à peu près travaillent-elles par mois ?

Ceci est variable. Entre novembre et décembre nous avons fait deux fois trois semaines de chantier, en septembre et octobre rien. Nous sommes mis en lien avec nos clients en grande partie par le "bouche à oreille".

Comment se passe l'accompagnement ?

Nous faisons un encadrement technique, en développant au maximum l'autonomie sur le chantier. Les personnes participent à l'élaboration des devis, des factures, à l'achat des

matériaux...

Comment les personnes sont-elles rétribuées ?

Le prix de journée est facturé au client, dont une partie correspond au pécule versé aux jeunes. La personne reçoit 26€ par jour pour une journée de 7 heures, et 25€ sont placés sur un compte pour payer l'hébergement et des démarches diverses. Pour le client, le coût revient à 120€ par jour et par personne.

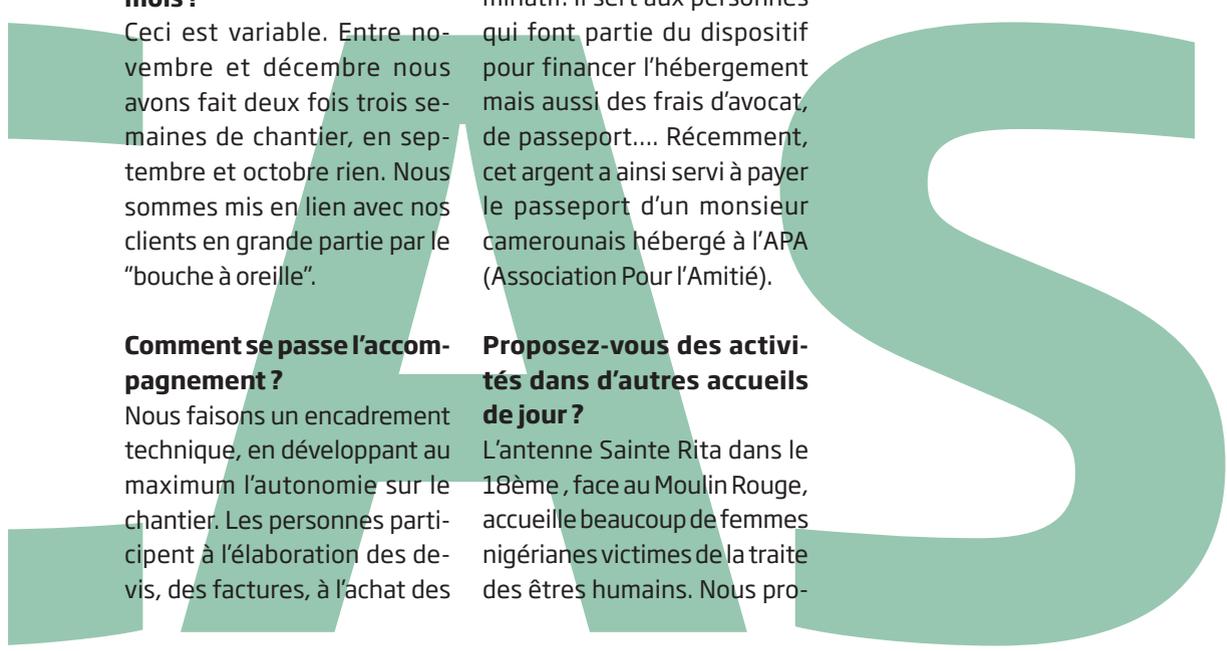
Comment fonctionne ce compte hébergement ?

Ce n'est pas un compte nominatif. Il sert aux personnes qui font partie du dispositif pour financer l'hébergement mais aussi des frais d'avocat, de passeport.... Récemment, cet argent a ainsi servi à payer le passeport d'un monsieur camerounais hébergé à l'APA (Association Pour l'Amitié).

Proposez-vous des activités dans d'autres accueils de jour ?

L'antenne Sainte Rita dans le 18ème, face au Moulin Rouge, accueille beaucoup de femmes nigérianes victimes de la traite des êtres humains. Nous pro-

posons un atelier couture à une dizaine de femmes, c'est un levier précieux pour travailler sur la confiance, l'estime de soi, l'emprise, et notamment ce rite vaudou qu'est le *juju*. Encadrées par une couturière professionnelle, les femmes apprennent à coudre, à être ensemble. Depuis septembre 2017, les plus avancées peuvent basculer sur une activité couture dans le cadre du statut OACAS. Elles reçoivent des commandes de clients pour réaliser des vêtements, des chasubles... Elles ont participé à l'élaboration d'un prototype de montgolfière.



RETROUVEZ L'ATELIER
sur www.samusocial.paris